

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

## L'an deux mil VINGT TROIS

### Le 21 décembre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 14 décembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41                      Nombre de présents :                      35                      Nombre de votants : 41

Excusés : Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine, Mme LEBEAU Colette, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme GASDON Christine à M. BUTAUD Jean Charles, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine à M. LACROIX Jérémie, Mme LEBEAU Colette à Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme VAGINAY Isabelle, (Le Cergne).

**N°2023/N°169**

## **OBJET : ACCUEIL DE LOISIRS TARIFS ET REGLEMENT INTERIEUR A COMPTER DU 1ER JANVIER 2024**

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la nécessité de se positionner sur les tarifs de l'accueil de loisirs intercommunal à compter de l'année 2024 ainsi que sur la modification du règlement intérieur afin d'être en adéquation avec les pratiques de terrain et pour cadrer certaines problématiques qui se présentent. Mme la Vice-présidente en charge de la Cohésion Sociale présente ainsi l'évolution du Règlement Intérieur 2024 proposé lors du comité consultatif.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- valide le règlement intérieur de l'accueil de loisirs intercommunal ci-annexé et la tarification à compter du 1er janvier 2024,
- dit que les dépenses et les recettes sont prévues au budget annexe enfance jeunesse.

La Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Le Cergne  
Mme Hélène VAGINAY

Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231221-N2023-169-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023